



LES GOURMETS

Restaurant scolaire

C'est le moment des inscriptions

Chers parents,

Une année scolaire s'achève et une autre pointe son nez...

Inscription école, garderie, centre aéré, activités, il faut penser à tout et aussi à la cantine !

Vous trouverez donc ci-joint plusieurs documents à remplir et à nous retourner.
A savoir :

- ❑ **L'adhésion pour l'année scolaire 2011-2012 :**
Le talon d'adhésion complété et signé accompagné du chèque de cotisation de 5 € à l'ordre de « restaurant scolaire LES GOURMETS ». Une cotisation par famille et non par enfant.
- ❑ **La fiche de renseignements pré remplie**
A modifier si nécessaire (une par enfant)
- ❑ **Fiche de surveillance**
Prévoir et indiquer 6 dates auxquelles vous vous inscrirez vous venir faire la surveillance
- ❑ **L'autorisation de prélèvement**
Si votre choix est de payer par prélèvement automatique pour cette année prochaine remplir uniquement l'autorisation de prélèvement avec la mention barré « IDEM »
En cas de changement de banque, joindre un RIB.

Ces documents sont à nous remettre les jours d'inscriptions au chef Lieu de Saint Martin Bellevue à savoir :

Vendredi 20 Mai de 15h30 à 18h30 (Salle de Garderie)

Et le Samedi 28 Mai de 9h à 11h30 (Salle Baussand)

Des dossiers d'inscription seront disponibles à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.

Vous trouverez le règlement intérieur sur le site de la mairie smartin-bellevue.fr

L'enfant doit être inscrit et l'adhésion payée **avant son premier repas.**

ATTENTION : Aucune inscription ne sera validée en cas de factures impayées.

Le comité